

LA
fILLE
DU FORESTIER
URBAIN OLIVIER



SAMIZDAT

CHAPITRE PREMIER



Dans le Jura vaudois, on trouve de nombreux villages placés d'une manière bien différente les uns des autres. Tantôt les habitations ne forment qu'un seul mas de maisons bâties au fond d'un cirque de collines verdoyantes : elles sont là groupées, serrées de près, comme pour se tenir bien au chaud pendant les longs hivers qui règnent dans la contrée. Tantôt c'est une commune populeuse, qui se compose de plusieurs hameaux détachés, les uns situés au bord d'un lac de montagne, les autres espacés sur quelque lisière de forêt. Dans un autre endroit, la moitié de la communauté est formée de maisons foraines, qu'on voit briller au loin, un peu de tous les côtés. Ailleurs, c'est toute une suite de bâtiments construits sur une pente découverte aux quatre vents des cieux et qui, vus de la plaine, ressemblent à un long escalier d'une seule rampe. Dans les vallons plus étendus et mieux abrités, on voit de riches villages bien établis sur des territoires fertiles, dont le climat permet aux pommes et aux poires, même aux noix, d'y mûrir en toute sécurité. Les vergers donnent d'excellents fourrages ; les champs alternent du froment au trèfle, de la pomme de terre au sainfoin rose. Et comme les forêts sont à peu de distance des habitations, forêts vastes, profondes, où la commune peut puiser librement, il résulte d'un tel concours de circonstances heureuses,

que les habitants sont généralement dans une grande aisance matérielle. Outre le revenu de ses champs et ses rentes en argent, tout bourgeois parvenu à l'âge réglementaire, qui est ordinairement trente ans, reçoit chaque année une répartition communale en bois, beurre et fromage. C'est donc, dans un certain sens, un vrai pays de Cocagne. Ajoutons encore, pour compléter le tableau de cette situation exceptionnelle, que, si le raisin ne peut mûrir ici, presque tous les propriétaires possèdent quelque bonne vigne sur les coteaux inférieurs, parfois même à deux lieues de distance. Ainsi donc, ils ont le vin blanc de la Côte pour le prix de culture seulement et ils placent dans le bas pays le produit de leurs magnifiques forêts, souvent aussi leurs capitaux mobiliers.

Le village du Chenalet, dans lequel s'est passé l'histoire que j'ai l'intention de raconter au lecteur, ne figure pas dans la catégorie de ces communes privilégiées, au moins pas pour la fertilité du sol. Placé dans une petite vallée étroite, à une altitude de 3000 pieds environ, il comprend plusieurs quartiers ou hameaux, séparés les uns des autres tantôt par un pré, tantôt par quelque amas de rochers sur lesquels on n'a pas eu l'idée de bâtir. Parfois même, le terrain d'intersection ne consiste qu'en menues pierrailles ramassées dans les endroits voisins et rejetées ici en monceaux irréguliers de hauteur et de forme.

C'est ainsi qu'il y avait, au Chenalet: le quartier ou Quart-d'en-haut, le Quart-d'en-bas, et deux autres quarts populeux, assez rapprochés pour avoir l'air de former le centre principal de la commune. Ici se trouvaient les cabarets, le temple, l'horloge et la *maison de ville*, soit le bâtiment contenant les archives, l'école, la pompe à incendie, etc. Quelques maisons égrenées sur une pente voisine portaient le nom de *Petit Chenalet*. À quelque distance, dans les terrains en culture, on trouvait aussi plusieurs habitations éparses, mais se rattachant toutes

au faisceau principal pour le culte public, l'école et surtout pour les droits de combourgeoisie.

Du village même, on n'a pas d'autre vue que celle du ciel et des hauteurs avoisinantes. Celles-ci, généralement boisées, sont des rochers calcaires en forme de cônes à large base, mais tronqués ou arrondis vers le milieu de leur pente régulière et recouverts de pâturages à leur sommet. De ces divers points élevés, on découvre toute la vallée du Léman, le lac et les lignes si pures de ses golfes, Chillon à gauche, Genève à droite, Lausanne au nord-est, plus loin les pentes rapides de Lavaux et, en face, le Mont-Blanc dans toute sa splendeur.

En arrière des monticules rapprochés du Chenalet, la contrée s'étend un peu de tous les côtés en vallons intérieurs, parsemés de nombreux chalets entourés d'alpages. D'immenses forêts de sapins et de hêtres couvrent aussi les pentes et montent parfois jusqu'aux plus hautes sommités de la montagne, comme elles en occupent aussi, çà et là, les bas-fonds. Tout cela constitue un pays sévère et froid, durant six grands mois de l'année ; un coin du monde à part, ayant pour centre le village du Chenalet. En ligne directe, il faut faire plus d'une lieue avant de trouver une autre commune sur ces hauteurs ; pour descendre à la plaine, l'espace à parcourir est plus considérable encore, le double même, si l'on veut arriver jusqu'au voisinage du lac.

Pendant la belle saison, les habitants du Chenalet recevaient de nombreuses compagnies venant faire ce qu'on appelle une partie de montagne. Les deux petites auberges se remplissaient bien vite pour quelques instants, après quoi les promeneurs continuaient leurs excursions dans les environs du village et en repartaient le même jour. À cette époque-là, c'est-à-dire il y a trente ans, peu de personnes des villes éprouvaient le besoin d'un séjour prolongé dans les climats plus frais, ou, tout au moins, le nombre de celles qui pensaient ne pas pouvoir faire autrement que de s'y établir pour la belle

saison, était fort restreint. Deux ou trois familles seulement, venant de la plaine, arrivaient au Chenalet dès le mois de juillet et y restaient jusqu'au milieu d'août. Aujourd'hui, le flot montant ne fait que grossir et bientôt toutes les maisons un peu logeables des montagnards auront leurs pensionnaires. C'est un besoin, une mode, un goût du siècle fort agréable, il faut en convenir.

Une des grandes misères de ces localités élevées et rocailleuses, c'est la sécheresse en été. Les sources vives sont rares et ne peuvent être conduites à une distance considérable. Ce n'est qu'à grand'peine qu'on parvient à découvrir quelque petit filet d'eau permanent. Il faut creuser profondément dans le roc pour trouver un puits ; et, lorsque des semaines, quelquefois des mois entiers se passent sans pluies durables, l'eau des sources est absorbée par le sol avant d'arriver au réservoir qui doit la confier aux tuyaux des fontaines. Il ne reste alors que les citernes établies dans le village même ou près des chalets : eau verdâtre, fade, mais saine pourtant, recueillie par les chéneaux des toits et dont il n'est pas même possible d'user à discrétion pour la famille ou le bétail. Dans un cas pareil, on va chercher l'eau de source sur les croupes inférieures, moins exposés à la sécheresse. Ici, les fontaines sont inutiles aux troupeaux montés dans les alpages plus tardifs.

On le comprend donc, la vie matérielle serait très difficile dans cette région montagneuse sans la possession d'immenses forêts communales et de nombreux pâturages, source de revenus assurés. Le commerce y est nul ou à peu près ; l'horlogerie inconnue, ainsi que l'art du lapidaire et la boissellerie, trois branches d'industrie qui procurent l'aisance aux habitants de la vallée de Joux. Du reste, les gens du Chenalet sont suffisamment occupés. Tous ceux qui le peuvent, possèdent un bon cheval de trait, quelquefois deux ; nombre d'entre eux comptent plusieurs vaches dans leur étable. Et le moins bien partagé, s'il n'a qu'une chèvre bêlant au fond de

quelque réduit, se sert de la hache du bûcheron pour gagner le pain de sa famille.

Cette peuplade montagnarde est d'un type, en général, élevé et fort. Les blonds aux yeux bleus sont les plus grands ; les bruns ont une allure plus vive et plus déterminée. Ne se mariant guère entre parents, il en résulte un beau sang, des constitutions saines et robustes, qui font contraste avec les populations de villages dont les alliances de famille se tiennent de la première à la dernière habitation.

Vers l'an 1775, un habitant de la plaine, qui avait épousé une fille du Chenalet, quitta son lieu de naissance et de bourgeoisie pour s'établir avec sa femme dans le village de celle-ci. Simon Carell ne possédait que fort peu de choses : soixante louis économisés en dix ans sur ses gages de domestique. Mais, à l'époque ci-dessus, une telle somme avait bien son importance, intrinsèque d'abord, et ensuite en ce qu'elle dénotait un esprit d'ordre et d'activité chez celui qui avait su la faire arriver à ce chiffre, dans l'humble condition où il s'était trouvé. Quant à Lise Dumont, son avoir consistait en un terrain rocailleux, situé à dix minutes de la partie du village désignée sous le nom du Quart-d'en-haut. Il consistait en quelques arpents de pâturage maigre et en bouquets de bois espacés ça et là. Le tout, à cette époque reculée, ne se fût pas même vendu une somme égale à la pacotille d'écus de Simon. Mais les deux époux étaient de bons travailleurs, courageux, actifs. Ils se logèrent au village. Simon mania fort et ferme la pioche sur le terrain de sa femme ; il amassa des pierres à bâtir, prépara du sable, nettoya le gazon, déracina les broussailles inutiles. Deux ans après son mariage, on ne reconnaissait pas l'endroit, tant il était amélioré, propre et vert. Et quand une maisonnette y fut bâtie à la fin de la troisième année, Simon Carell alla s'y installer avec Lise et leur petit Louis, qui commençait à marcher. La propriété du jeune ménage prit dès

lors le nom de *Maison des bois*, soit parce qu'elle était éloignée des autres demeures, soit à cause de son rapprochement des forêts. De là-haut, la vue était splendide, grandiose, mais elle avait encore ceci de particulier qu'on y dominait le village et qu'on y voyait très bien plusieurs gorges voisines. La Maison des bois pouvait être considérée à juste titre comme une sentinelle, une sorte de vedette vigilante sur la contrée du Chenalet. Simon cultivait la pomme de terre dans les places de ses petits défrichements annuels ; après la récolte de cette plante, il essaya des fourrages artificiels, qui réussirent à merveille ; ses légumes de jardin étaient abondants et d'une qualité excellente. Il eut le bonheur, en cherchant du sable à bâtir, de trouver une source permanente, venant sans doute de quelque pente boisée plus élevée, et la conduisit à dix pas de sa porte. Bref, Simon et sa femme étaient heureux dans leur bien-être acquis au prix de tant de labeurs. Ils eurent une vache en hiver. L'été, ils la louaient aux amodieurs, qui leur en payaient une jolie rente. Enfin, leur position devint encore plus assurée, lorsque Simon fut nommé garde-forestier d'un assez grand nombre de montagnes du voisinage, par suite du décès de celui qui avait occupé cette place. Simon Carell exerça les fonctions de son emploi pendant de longues années, avec une activité remarquable et une grande fermeté de caractère. Lorsqu'il mourut, son fils Louis lui succéda et reçut l'héritage paternel et maternel tout entier, lequel s'était agrandi de terrains pas trop éloignés de la maison, et accru de quelques bonnes créances hypothécaires en portefeuille.

Tout au rebours de son père, Louis Carell vint chercher femme à la plaine, dans le village même d'où Simon avait émigré. Comme on le savait fils unique, dans une bonne position de fortune ; que, d'ailleurs, c'était un bel homme, parlant français, ayant pris un certain usage du monde à la suite de ses nombreux

rapports avec les délégués des autorités communales de ville et de village, on ne fit aucune difficulté de lui accorder Jeanne Normant, fille d'un syndic de ce nom qui venait de mourir et ne laissait que deux enfants. Jeanne apporta à son mari une dot de dix mille francs de Suisse. — À dater de ce mariage, une fortune venait d'être fondée à la Maison des bois, une sorte de dynastie rustique, ayant sa tradition historique, bien assurée sur un travail honorable, comme sur les rochers qui portaient l'habitation élevée du forestier.

Louis Carell fit encore, non pas mieux, mais plus que son père ; c'est-à-dire qu'il lui fut facile d'augmenter son bien, puisque les revenus affluents ne faisaient que s'accroître chaque année. Son traitement de forestier, les intérêts de ses créances, l'excédant de ses bois, le produit de sa chasse (car il était chasseur et en ce temps-là le gibier n'était pas rare), tout cela, joint à une économie régulière, mais sans étroitesse, lui permettait de créer chaque année un *titre* nouveau. À soixante ans, il possédait bien près de soixante mille francs, et l'on pouvait aisément penser que, parvenant à un âge avancé, il laisserait le double de cette somme à sa fille unique Hermance Carell.

Le forestier de la Maison des bois avait désiré un fils avec ardeur ; un seulement, et il eût été au comble de ses vœux. Dieu ne lui en donna point. Hermance vint au monde et la famille s'arrêta là.

La maison primitive avait été agrandie et comme transformée dans les premières années du mariage de Louis Carell. C'était maintenant une jolie habitation, presque élégante pour cette contrée élevée. On y trouvait des bonnes chambres, garnies de meubles solides ; des armoires pleines de linge provenant du lin et du chanvre cultivés ici et filés par les femmes. On arrivait à la Maison des bois de deux côtés : derrière par un chemin à char contournant le mamelon et se continuant de là dans la montagne ; devant, on y montait par un

sentier prenant au Quart-d'en-haut, sentier faisant de nombreux zigzags sur les pentes, et taillés en degrés pour un passage dans le roc vif par Simon Carell, qui du reste l'avait presque entièrement établi.

Au milieu de cette abondance terrestre, un grand malheur vint frapper le forestier. Il perdit sa femme, précisément à l'âge où un homme a le plus besoin d'une compagne, c'est-à-dire, lorsque les deux tiers de la vie ont été parcourus et qu'il est si doux de vieillir ensemble dans une affection qui rajeunit tous les jours, à mesure que le nombre de ceux-ci diminue.

Veuf depuis douze ans, mais encore vigoureux et fort, Louis Carell habite donc aujourd'hui la Maison des bois avec Hermance et une vieille domestique. Celle-ci se nomme Léonor, une vraie montagnarde. Elle soigne les deux vaches en hiver et s'occupe des travaux de la campagne en été, pendant qu'Hermance fait le ménage et que le père parcourt les forêts de nuit et de jour.